

27) 21) Marché de gré à gré à passer avec la Maison Lucien JOSEPH & Cie - 761.050.fr

Le Maire donne lecture du rapport :

*Fourniture*

" Messieurs,

Je vous demande l'autorisation de passer un marché de gré à gré avec la Maison Lucien JOSEPH & Cie pour fourniture de chocolat, pâté de foie et fromage Nestlé pour les cantines scolaires pendant les mois de Juin et Juillet 1964 pour un montant de : 761.050. fr. payable à l'article 679-80 - Exercice 1964 "Alimentation.

Je mets la question aux voix. "

Adopté à l'unanimité.

x

x

*Approuvé  
Le 20 Août 1964  
Le Secrétaire général  
J. Chichard*